

THON ET GERMON

/ LE THON ROUGE (*Thunnus Thynnus* L.) EN MER DU NORD ET DANS L'ATLANTIQUE NORD-EST /

par M. J. LE GALL,

Chef du Laboratoire de Boulogne-sur-Mer

/ La présence périodique du Thon Rouge (*Thunnus Thynnus* L.) en Mer du Nord et dans l'Atlantique Nord-Est, s'est encore confirmée au cours des deux dernières années 1927-1928.

Leur apparition a pu être constatée : de Juin à Décembre, aux lieux et époques où nous les avons déjà signalés (1), et principalement sur la côte Sud-Ouest d'Irlande, au large des Blaskets, en Juillet; sur la côte Nord d'Irlande (Klondyke Grounds), où ils furent particulièrement abondants en Juillet et Août 1928; sur la côte Ouest d'Ecosse, en Juillet; sur les côtes Sud et Ouest de Norvège de Juillet à Octobre; dans le Skagerack et le Kattegat, aux mêmes dates, et enfin en Mer du Nord, au large de la côte Est d'Angleterre, de Juillet à Octobre. En Novembre et Décembre, les chalutiers travaillant sur la Grande Sole, aux accores du plateau continental, pouvaient les rencontrer par bandes s'ébattant en surface. /

En l'absence de toute statistique assurant le dénombrement exact des thons rouges débarqués dans les principaux ports de pêche, il n'est guère possible de fixer, même approximativement, la quantité de ces poissons ramenés, chaque année, à terre. Ce n'est donc qu'une impression générale, résultant de la lecture des rares informations parues à ce sujet, ou, des constatations faites sur les lieux de pêche par les pêcheurs eux-mêmes et recueillies par l'Auteur, que celui-ci prétend rapporter. Au cours de l'été 1928, les thons rouges furent relativement abondants en Mer du Nord; plus abondants qu'en 1927, où ils avaient été constatés en moins grand nombre que l'année précédente 1926, et, également plus nombreux qu'en cette année 1926. C'est encore aux mêmes lieux, et sur les pêcheries harenguières, qu'ils furent principalement rencontrés : d'abord dans l'Est et le Sud de l'île Fair, en Juillet et Août, puis au Nord-

J. LE GALL. — Contribution à l'étude de la biologie du Thon Rouge (*Thunnus Thynnus* L.). Sur la présence de Thons rouges en Mer du Nord et dans l'Atlantique Nord-Est. *Journal du Conseil Permanent International pour l'Exploration de la Mer*, Vol. II, N° 3, Décembre 1927.

Ouest du Dogger Bank et surtout sur le Brucey Garden, sur le bord Ouest du Dogger, en fin Septembre et au début d'Octobre. A la même époque, ils apparaissaient encore abondamment dans le Sud du Dogger jusqu'à l'Upper Scruff.

Il n'apparaît pas encore que ces gros scombres atteignent la partie méridionale de la Mer du Nord et dépassent le Smith Knoll vers le Sud, aucune apparition de thons rouges n'ayant encore été signalée au Sud de ce point. Cependant, un exemplaire débarqué à Boulogne, le 12 Novembre 1927, nous a été signalé comme capturé sur la pêcherie harenguière, au large de Boulogne, au Nord du Vergoyer. Cette information demande à être confirmée : la présence de thons rouges dans cette région serait, en effet, extrêmement importante; car, elle nous permettrait de considérer comme possible que les thons rouges dont la présence est constatée dès Juillet en Mer du Nord, dans les parages de l'Île Fair, puis, de plus en plus au Sud à mesure que s'avance la saison, rejoindraient vers Novembre les eaux atlantiques aux accores du plateau continental, en empruntant (tout au moins une partie d'entre eux) les couches profondes de la Manche pour reparaitre en surface, un peu plus tard, dans les parages de la Grande Sole. Nous avons déjà signalé, à ce sujet, la capture faite par un chalutier boulonnais, dans la fosse de la Hève en fin de Novembre 1921, ainsi que la présence abondante de thons rouges, en surface, en Novembre-Décembre dans les parages de la Grande Sole, de la Petite Sole et du Banc de la Chapelle.

En Juillet et Août 1928, les gros thons rouges furent particulièrement abondants dans le Nord de l'Irlande, sur les pêcheries dites du Klondyke Irlandais ou d'Inishtrahull. Dans cette région des quantités de harengs se rassemblent sur les fonds et ces bancs sont activement recherchés par les chalutiers anglais, allemands, belges et français. Nous y avons déjà signalé la présence de thons rouges en 1926. L'an dernier ils furent en telle abondance que les chalutiers en capturèrent non seulement au harpon, quand ils venaient s'ébattre en surface, mais encore, et à de fréquentes reprises, pris dans les mailles du chalut (exemple du Chalutier allemand *Konigsberg* ramenant quatre thons à la fois dans son chalut en fin de Juillet 1928, sur les Klondyke's Grounds).

Les conditions hydrologiques sur les lieux de pêche du Thon Rouge en Mer du Nord

Il apparaît actuellement, d'une façon absolument certaine, que la présence abondante de thons rouges en certains points de la Mer du Nord et ses dépendances est conditionnée par un facteur important : la présence d'une nourriture abondante. Le même facteur joue d'ailleurs le même rôle important dans les autres régions de l'Atlantique Nord-Est où purent être rencontrées des bandes de thons rouges. Que ce soit au large des côtes anglaises en Mer du Nord, sur la côte de Norvège, dans le Skagerack ou le Kattegat, ou à la grande Sole, là où furent signalés ces thons pendant leur période de dispersion trophique là étaient signalées simultanément la présence abondante de poissons pélagiques (harengs, maquereaux, sardines) ou autres.

Mais, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer avec H. HELDT, d'autres facteurs encore plus importants et d'ordre hydrologique conditionnent leur déplacement. Il

apparaît, en effet, non moins nettement que l'arrivée de ces thons rouges dans le domaine continental, c'est-à-dire en deçà de la limite du plateau continental, coïncide avec l'extension sur ce domaine des eaux atlantiques ou plus exactement des eaux de pente atlantique.

Quelques stations hydrologiques faites au cours des croisières de la *Sentinelles* et de l'*Estafette* pendant les campagnes harenguières de 1927 et 1928, aux endroits mêmes où étaient rencontrés des bandes de thons, viennent confirmer ces faits.

Ces stations sont les suivantes (1) :

31 *Juillet* 1927.

Latitude : 57°38 Nord. Longitude : 0°23 Ouest Gr.
 Température surface 16°
 — 10 mètres 14°
 Salinité : 34,92 ‰.

10 *Août* 1927.

Latitude : 55°56 Nord. Longitude : 1°02 Ouest Gr.
 Température surface 15°5
 — 20 mètres 15°5
 Salinité : 34,75 ‰.

26 *Août* 1927.

Latitude : 54°30 Nord. Longitude : 0°45 Est Gr.
 Température surface 16°5
 — 25 mètres 11°5
 Salinité : 34,54 ‰.
 — 50 mètres 9°5
 Salinité : 34,57 ‰.

29 *Août* 1927.

Latitude : 54°41 Nord. Longitude : 0°42 Est Gr.
 Température surface 15°
 — 10 mètres 15°

30 *Août* 1927.

Latitude : 54°54 Nord. Longitude : 0°55 Est Gr.
 Température surface 15°5
 Salinité : 34,58 ‰.
 — 10 mètres 15°
 Salinité : 34,60 ‰.

5 *Septembre* 1927.

Latitude : 54°32 Nord. Longitude : 1°17 Est Gr.
 Température surface 15°
 — 25 mètres 14°

(1) Échantillons d'eaux prélevés à bord des garde-pêche et analysés à la Station de Boulogne-sur-Mer.

16 *Juillet* 1928.

Latitude : 58°16 Nord. Longitude : 0°16 Est Gr.	
Température surface	11°7
Salinité : 34,70 ‰.	
— 50 mètres	6°7
Salinité : 34,70 ‰.	
— 160 mètres	6°4
Salinité : 34,94 ‰.	

24 *Juillet* 1928.

Latitude : 58°21 Nord. Longitude : 0°40 Est Gr.	
Température surface	12°3
Salinité : 34,99 ‰.	
— 50 mètres	7°0
— 160 mètres	6°8
Salinité : 34,98 ‰.	

18 *Août* 1928.

Latitude : 54°57 Nord. Longitude : 0°34 Est Gr.	
Température surface	15°0
— 20 mètres	14°5
Salinité : 34,58 ‰.	

1^{er} *Septembre* 1928.

Latitude : 54°35 Nord. Longitude : 1°15 Est Gr.	
Température surface	14°0
— 20 mètres	14°0
Salinité : 34,53 ‰.	

On constatera que la salinité de ces eaux varie dans de faibles limites de 34,50 à 35 ‰. Ce sont des eaux de transgression, mais non des eaux atlantiques vraies dont la salinité est supérieure à 35 ‰. On se rappellera, d'ailleurs, que le hareng se tient à la limite de ces eaux atlantiques, sans y pénétrer et qu'il participe à leur mouvement en reculant à mesure qu'elles avancent (*Le Danois*), et ceci explique la présence simultanée, dans les mêmes eaux, du hareng et du thon tributaire des eaux atlantiques et dont le voisinage du domaine particulier permet de rapides incursions dans la zone limite des eaux atlantiques et continentales.

Le Thon Rouge a-t-il toujours fait partie de la faune normale de la Mer du Nord

Il est bien entendu qu'il ne peut être question ici que de la présence temporaire, mais néanmoins régulière, du thon rouge en Mer du Nord et ce, pendant les mois d'été et d'automne au moment où la transgression atlantique se fait sentir dans ce domaine.

Mon excellent ami et prédécesseur à la Station de Boulogne-sur-Mer : H. HELDT, à qui revient tout le mérite d'avoir attiré l'attention des biologistes sur cette question,

ne semble pas devoir étendre la périodicité de leur apparition aux temps passés et croit plutôt à une extension récente de l'habitat de ces Sombres en Mer du Nord conditionnée par un afflux plus important des eaux salées atlantiques dans cette région. Pour H. HELDT, 1907 marque la date d'apparition du thon rouge sur le Dogger Bank en Mer du Nord.

J'ai pu apprécier déjà l'esprit scientifique de mon ami HELDT pour être certain qu'il ne m'en voudra pas de remettre la question en discussion et de ne pas partager son opinion. Ceci pour les raisons suivantes :

a) Les thons rouges (*Thunnus Thynnus L.*) ont été précédemment signalés en Mer du Nord au cours du XIX^e siècle à différentes reprises et en quantités importantes.

LABILLE (1) cite à propos de *Thynnus vulgaris* : « Les pêcheurs disent qu'ils en rencontrent parfois des bancs en marche ».

D'après P.-J. VAN BENEDEN « on en voit sur la côte du Jutland et il est assez commun en Norvège pour avoir un nom vulgaire à Christiania (Suède actuelle). On en cite aussi des captures sur la côte des Pays-Bas ».

Ces termes sont repris par H.-E. SAUVAGE (2) dans son Catalogue des Poissons des côtes du Boulonnais (1888).

GIARD (3) analysant ce catalogue en 1888, met cependant en doute la présence réelle de *Thunnus thynnus* et croit à une confusion avec « *Thynnus pelamys* (*Pelamys sarda*) que BOTTEMANE cite comme rare parmi les poissons de l'Escaut de l'Est ». Il y revient en 1889 (4) et reconnaît en citant P.-J. VAN BENEDEN que ce doute n'était pas fondé.

« Il y a deux ou trois ans, à Ostende, un marchand de coquillages me dit que les pêcheurs venaient de lui vendre la tête d'un animal qui ne devait pas avoir moins de quatre à cinq pieds, et qu'ils avaient pris dans le chalut, aux environs du Dogger Bank. En comparant cette tête dépourvue des parties molles au squelette du thon du Musée de Louvain (5) qui m'avait été envoyé par ESCHRIGHT, je reconnus de suite qu'il s'agissait d'un *Thynnus vulgaris*.

Et VAN BENEDEN cite encore de précédentes captures qui pourraient s'ajouter à la liste que nous avons précédemment publiée.

De plus, maintenant que le thon rouge fait l'objet de transactions vives sur le marché, les souvenirs se précisent dans la mémoire des vieux pêcheurs boulonnais, et une enquête près d'eux nous a permis de constater qu'ils reconnaissent « avoir toujours vu ces gros poissons », mais qu'ils ne savaient pas comment les capturer, et pour préciser une date, l'un d'eux, le Patron DELPIERRE du « *Petit-Poilu* », nous conta ses premiers essais malheureux pour capturer ces « gros poissons qui venaient prendre le hareng le long du bord ». Or, ces essais se placent avec certitude pendant la campagne harenguière de 1897. Les pêcheurs boulonnais ont appris depuis à capturer le thon et,

(1) LABILLE. — Les bords de la mer. Boulogne, 1858, p. 193.

(2) H.-E. SAUVAGE. — Catalogue des Poissons des côtes du Boulonnais. *Bull. Soc. Zool. France*, 1888, p. 142.

(3) A. GIARD. — Observation sur le catalogue des Poissons du Boulonnais. *Bull. Scient. France et Belgique*, 1888, t. XIX, p. 457.

(4) A. GIARD. — Sur la présence du Thon (*Thynnus vulgaris L.*) dans la Mer du Nord. *Bull. Scient. France et Belgique*, 1889, t. XX, p. 178.

(5) Squelette provenant d'un thon capturé sur la côte du Jutland.

pour nous, 1907 marque simplement la date d'un premier essai, fructueux au-delà de toute espérance, étant donné les cours élevés rapidement atteints par ce poisson, et aussitôt suivi, le « *Jean-Bart* » ramenant dès l'année suivante (1908) quatorze thons au cours d'une sortie sur les pêcheries harenguières.

b) Les conditions d'ordre hydrologique (extension des eaux salées atlantiques) qui expliquent leur présence actuelle en Mer du Nord offrent également des arguments probants en faveur de leur présence dans le passé.

Nous sommes parfaitement d'accord, HELDT et moi, pour admettre que l'arrivée des thons rouges en Mer du Nord coïncide avec l'afflux dans ces régions des eaux de transgressions atlantiques.

Or, ce phénomène transgressif, confondu avec les marées profondes, provoqué par les mêmes causes d'ordre astronomique, en présente les mêmes rythmes, reconnus et établis par les travaux de PETERSON, S. STORROW, D'ARCY THOMPSON et LE DANOIS. Ce phénomène ne date pas de 1907, et si l'on veut admettre des causes d'ordre purement hydrologique dans l'extension de l'habitat des thons rouges en Mer du Nord, il faut reconnaître que les mêmes causes ont permis ce même fait dans le passé.

Il est, de plus, reconnu que les thons rouges voyagent toujours par bandes plus ou moins nombreuses, même au cours de leur période de dispersion tropique. Si quelques exemplaires isolés ont pu être signalés par les différents auteurs au cours du XIX^e siècle, il est de toute évidence qu'au large de la côte ces individus étaient plus nombreux. Or, c'est précisément aux époques des grandes transgressions atlantiques, dont les maxima ont été 1795, 1813, 1831, 1849, 1866, 1855, 1904, 1921, que ces exemplaires nous sont signalés. Il y a tout lieu de croire qu'ils furent abondants au cours de ces années.

Ceci ne revient pas à dire que ce soient les seules années où les thons ont pu pénétrer en Mer du Nord. La transgression annuelle se fait chaque année sentir en Mer du Nord avec une importance plus ou moins grande, et suivant le rythme connu. S'ils devaient disparaître avec la transgression, c'est-à-dire à mesure que celle-ci diminue d'importance, leur nombre aurait dû diminuer depuis 1921 (année de transgression maximum) et on aurait tout lieu de craindre leur disparition pour l'année prochaine, 1930 (année de transgression minimum). Les fortes pêches réalisées au cours de la dernière saison (précédant seulement de deux ans une année de transgression minimum) nous incline à penser qu'il n'en sera rien et que le thon ne désertera pas encore la Mer du Nord.

Nous persistons donc à croire que le thon rouge a toujours pu faire partie de la faune normale de la Mer du Nord en tant que visiteur annuel, de juillet à octobre, quand les conditions hydrologiques : influx des eaux atlantiques dans ce domaine lui permettent cette extension de son habitat.

Nous admettons, toutefois, que leur abondance peut être largement influencée par le rythme régulier des transgressions atlantiques dont l'influx plus ou moins important sur le plateau continental de la Mer du Nord leur permet une dispersion plus ou moins étendue dans cette région.
